belairdirect.

LE CONCOURS VIVEZ EN GRAND



Grand prix 1

Paiements de voiture pendant un an

Grand prix 2

Ensemble d'électroménagers avec garantie prolongée

Grand prix 3

Bon de voyage de 10 000 $

Plus 10 cartes-cadeaux Jiffy d'une valeur de 1 000 $!

POUR PARTICIPER

Scannez le code QR ou visitez :
belairdirect.com/vivezengrand

Remplissez le court formulaire de participation

Le concours se déroule du 1er juin au 31 décembre 2026

*AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours Vivez en grand de 2026 se déroule du 1er juin 2026 au 31 décembre 2026 et s'adresse aux résidents légaux du Canada (à l'exception du Nunavut) qui, au moment de leur inscription : (1) ont atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire, et (2) font partie d'un groupe d'affinité reconnu par belairdirect. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations admissibles reçues. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique. La valeur maximale des grands prix est de 10 000 $. Les gagnants des grands prix ont le choix de réclamer leur prix tel que présenté ou d'accepter un chèque de 10 000 $. Des cartes-cadeaux Jiffy seront remises, comme indiqué, aux gagnants vivant dans une région desservie par Jiffy. Les gagnants à l'extérieur des régions desservies par Jiffy recevront un chèque de 1 000 $. Règlements : belairdirect.com/vivezengrand-règles. Certaines conditions, exigences d'admissibilité, limitations et exclusions s'appliquent à toutes les offres. Pour en savoir plus, visitez belairdirect.com. Les offres peuvent changer sans préavis. Nous offrons l'assurance auto et l'assurance habitation en Alberta, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, et l'assurance habitation seulement en Colombie-Britannique. © La Compagnie d'assurance Belair inc., 2026. Tous droits réservés.